

Notre double certification

Qualité-Environnement

L'intégralité de notre système de management est certifiée ISO 9001/14001

Depuis 2007, nos missions sont réalisées dans le cadre des référentiels ISO 9001 et ISO 14001. Notre organisation et notre système d'information reposent sur une approche par processus, qui décrit de façon exhaustive l'intégralité de nos activités.

Nous tenons à votre disposition sur simple demande la politique et l'engagement de la Direction relatifs à notre démarche d'amélioration continue Qualité/Environnement.

45 qualifications OPQIBI accréditent la compétence et le professionnalisme de nos prestations de conseil et d'ingénierie.

Mesurée tout au long de l'année, la satisfaction de nos clients s'établit à un très haut niveau depuis plus de cinq ans.

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)	INCENDIE
0103 – AMO en technique	1311 – Etude désenfumage mécanique
0104 – AMO en exploitation et maintenance	ECLAIRAGE
0107 – AMO en planification stratégique	*1407 – Etude d'éclairage intérieur
PROGRAMMATION	FLUIDES
2201 – Evaluation des coûts en phase amont et de programmation	1309 – Etude d'installations sanitaires et d'assainissement courantes
PLANIFICATION ET COORDINATION	1320 – Ingénierie de fluides courants
0301 – Ordonnancement - Planification - Coordination (OPC) d'exécution courant	GÉNIE CLIMATIQUE
0331 – Direction de l'Exécution des Travaux	1312 – Etude d'installations courantes de chauffage et de VMC
DEVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITE ENVIRONNEMENTALE	1313 – Etude d'installations complexes de chauffage et de ventilation
0106 – AMO en développement durable	1322 – Ingénierie en génie climatique courant
0110 – AMO en Qualité Environnementale des Opérations (QEO)	VRD
1903 – Ingénierie d'ouvrages de bâtiment en développement durable	1319 – Etude de réseaux de transport de chaleur et de froid
MAITRISE DES COÛTS ET COÛT GLOBAL	
2202 – Maîtrise des coûts en phase de conception et de réalisation	
2203 – Maîtrise des coûts d'exploitation et de maintenance	

TRANSPORTS ET MOBILITÉ
1507 – Etude de plans, modes de transport
PERFORMANCE ENERGETIQUE
*1224 – Ingénierie de la performance énergétique de l’enveloppe du bâtiment
*1326 – Etude de la performance énergétique dans le traitement climatique du bâtiment
*1327 – Ingénierie de la performance énergétique dans le traitement climatique du bâtiment
*1331 – Etude thermique réglementaire « maison individuelle »
*1332 – Etude thermique réglementaire « bâtiment collectif d’habitation et/ou tertiaire »
*1333 – Etude ACV bâtiments neufs
1717 – Audit énergétique dans l’industrie
*1905 – Audit énergétique « maisons individuelles »
*1911 – Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)
ENERGIES RENOUVELABLES
*1007 – Etude des ressources géothermiques
*2008 – Ingénierie des installations de production utilisant la biomasse en combustion
*2010 – Etude d’installations de production utilisant l’énergie solaire thermique
*2011 – Etude d’installations de production utilisant l’énergie solaire photovoltaïque
*2012 – AMO pour la réalisation d’installations de production d’énergie utilisant la biomasse
*2013 – Ingénierie des installations de production utilisant l’énergie géothermique
*2014 – Ingénierie des installations de production utilisant l’énergie solaire thermique
*2015 – Ingénierie des installations solaires utilisant l’énergie solaire photovoltaïque

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
0604 – Evaluation environnementale des
0611 – Evaluation environnementale des plans, schémas et programmes
EFFETS DE SERRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES
0605 – Bilan et établissement d’un plan de préconisations de réduction des émissions de gaz à effet de serre
GESTION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
0806 – Etude de la gestion des déchets
2103 – Ingénierie de systèmes courants de traitement des déchets
2104 – Ingénierie de systèmes complexes de traitement des déchets
COURANTS FORTS
1419 – Ingénierie en électricité courante
COURANTS FAIBLES
1421 – Ingénierie en courants faibles courants

Conformément à la réglementation du métier de l’ingénierie, Inddigo est habilité à la pratique du droit à titre accessoire.

* : ces qualifications bénéficient du Label RGE (Reconnu garant de l’environnement).